

MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION NATIONALE

###### Formulaire de demande d’ouverture de section internationale (SI) - Rentrée 2018

###### Établissements situés en France

*Merci de compléter un formulaire par école ou établissement concerné (sauf cités scolaires). Le formulaire doit être impérativement complété sous format électronique (*[*http://eduscol.education.fr/sections-internationales*](http://eduscol.education.fr/sections-internationales)*, rubrique « Ouverture des sections et recrutement des enseignants »). Ne pas modifier le format du formulaire.*

Éléments récapitulatifs du dossier

**LANGUE DEMANDÉE :**

*Merci de préciser « britannique », « américaine » pour les sections anglophones ; « portugaise » ou « brésilienne » pour les sections lusophones.*

**ACADÉMIE / PAYS :**

**Commune :**

**Nom de l’école ou établissement :**

*Merci d’indiquer le nom complet et officiel (c’est ce nom qui sera publié dans l’arrêté fixant la liste officielle des sections internationales)*

**Degré d'enseignement pour lequel l’ouverture est demandée :**

[ ]  Élémentaire

[ ]  Collège

[ ]  Lycée

**Pour les sections de collège et de lycée, préciser la date prévue de la première session au diplôme national du brevet (DNB) « option internationale » et/ou à l’OIB :**

DNB option internationale :

[ ]  Session 2022

[ ]  Autre session. Préciser laquelle et pourquoi :

OIB :

[ ]  Session 2021

[ ]  Autre session. Préciser laquelle et pourquoi :

**Résumé du projet de section internationale (SI), historique du projet de SI, objectifs visés, atouts identifiés, partenaires locaux et internationaux :**

      (maximum 2 000 caractères)

Sommaire

[1 Identification administrative](#_Toc456966557)

[2 Vivier des élèves](#_Toc456966558)

[3 Affectation des élèves](#_Toc456966559)

[4 Enseignants en charge de la section internationale](#_Toc456966560)

[5 Organisation de la section internationale](#_Toc456966561)

[6 Contexte dans lequel s’inscrit la section internationale](#_Toc456966562)

[7 Observations ou tout élément spécifique que vous souhaitez faire valoir auprès de l’administration centrale](#_Toc456966563)

# Identification administrative

## Coordonnées de l’école/établissement

- Code UAI (RNE) :

- Secteur : Public [ ]  Privé sous contrat [ ]

- Adresse postale :

- Adresse électronique :

- Site internet :

- N° de téléphone :

- NOM et prénom du directeur d’école / du chef d’établissement :

- NOM et prénom de l’IEN de circonscription (pour le 1er degré) :

- L’école ou l’établissement relève-t-elle/il de l’éducation prioritaire ? [ ]  Oui [ ]  Non

## Personne en charge du dossier

|  |  |
| --- | --- |
| NOM et prénom |       |
| Fonction |       |
| Téléphone *(si possible ligne directe ou portable)* |       |
| Adresse électronique |       |

*NB : La personne en charge du dossier, l’école ou l’établissement demandeurs pourront être sollicités pour des informations complémentaires par les services de l’administration centrale chargés de l’instruction du dossier.*

# Vivier des élèves

## Éléments témoignant de la présence, à proximité de l’école ou établissement, d’élèves étrangers ou français liés à la langue de la section. Joindre les éléments chiffrés justificatifs (analyse des effectifs de l’école ou établissement, étude de vivier auprès des écoles ou établissements environnants, résultats des enquêtes menées auprès des familles ou des entreprises locales ; statistiques INSEE ; installation d’une entreprise étrangère ; etc).

      (maximum 2 000 caractères)

## Effectifs existants et prévisionnels

Le cas échéant, effectifs existants de SI en 2017-2016, aux niveaux précédant ou suivant la SI demandée (y compris dans les établissements environnants) :

| Niveaux | Nb d’élèves français | Nb d’élèves binationaux (1) | Nb d’élèves étrangers | Nb total d’élèves |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| CP |       |       |       |       |
| CE1 |       |       |       |       |
| CE2 |       |       |       |       |
| CM1 |       |       |       |       |
| CM2 |       |       |       |       |
| 6ème |       |       |       |       |
| 5ème |       |       |       |       |
| 4ème |       |       |       |       |
| 3ème |       |       |       |       |
| 2nde |       |       |       |       |
| 1ère |       |       |       |       |
| Terminale |       |       |       |       |
| **Total** |  |  |  |  |

(1) Binationaux = français + nationalité étrangère

### Effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée scolaire (2018-2019) au(x) niveau(x) correspondant(s) à la demande d’ouverture de la SI (uniquement dans l’établissement candidat) :

| Niveaux | Nb d’élèves français | Nb d’élèves binationaux (1) | Nb d’élèves étrangers | Nb total d’élèves |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| CP |       |       |       |       |
| CE1 |       |       |       |       |
| CE2 |       |       |       |       |
| CM1 |       |       |       |       |
| CM2 |       |       |       |       |
| 6ème |       |       |       |       |
| 5ème |       |       |       |       |
| 4ème |       |       |       |       |
| 3ème |       |       |       |       |
| 2nde |       |       |       |       |
| 1ère |       |       |       |       |
| Terminale |       |       |       |       |
| **Total** |  |  |  |  |

(1) Binationaux = français + nationalité étrangère

## Quels sont les éléments qui laissent prévoir le maintien ou une augmentation de ces effectifs ? Indiquer sur quels éléments objectifs se fonde cette estimation.

      (maximum 2000 caractères)

## Les élèves étrangers sont-ils majoritairement natifs de la langue de la section ?

[ ]  Oui [ ]  Non

## Description et calendrier des actions de communication menées ou prévues autour du projet de section internationale :

      (maximum 2 000 caractères)

# Affectation des élèves

## Quelles sont les procédures de recrutement des élèves de la section internationale ?

      (maximum 2 000 caractères)

## Quelle est la zone de recrutement de la section internationale ?

[ ]  Secteur scolaire

[ ]  Commune [ ]  Académie

[ ]  Département [ ]  Nationale

## Dans le cas d’un recrutement hors secteur (et/ou hors commune pour le premier degré), comment est envisagée l’intégration des effectifs de la section internationale par rapport aux élèves du secteur (ou de la commune) ? Préciser l’ordre de priorité prévu pour l’affectation des élèves dans l’école ou l’établissement.

      (maximum 2 000 caractères)

## Est-il prévu de limiter le nombre d’élèves hors-secteur de la SI par rapport aux élèves du secteur ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si Oui de quelle façon ?

      (maximum 1 500 caractères)

## Quelles solutions ont été envisagées pour l’intégration d’élèves étrangers arrivant éventuellement en cours d’année scolaire ?

      (maximum 1 500 caractères)

## L’établissement dispose-t-il d’un internat ?

 [ ]  Oui [ ]  Non

## Le cas échéant, comment est organisée la montée pédagogique entre deux niveaux de SI ? Ex. demande d’ouverture d’une SI de collège après une SI de premier degré ; ou d’une SI de lycée après une SI de collège.

[ ]  Les élèves de la SI entrent de droit dans la SI de niveau supérieur

[ ]  Les élèves, y compris ceux de la SI, passent les tests d’entrée

Dans ce dernier cas, quelle sont les modalités prévues pour assurer une continuité dans le parcours des élèves qui ne réussiraient pas le test d’entrée ?

      (maximum 2 000 caractères)

# Enseignants en charge de la section internationale

## L’école ou établissement dispose déjà des enseignants compétents pour assurer les enseignements spécifiques de la SI :

[ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Partiellement

Pour les enseignants déjà en place, indiquer en quelle discipline et en quoi ils sont spécifiquement compétents.

Pour les enseignants qui ne sont pas encore en place, préciser :

- s’ils ne sont pas encore identifiés, expliquer pourquoi et les mesures mises en place pour les identifier (professeurs associés, mouvement spécifique national, …) et à quelle échéance.

- s’ils sont pressentis, expliquer comment ils seront nommés sur le poste (professeurs associés, mouvement intra-académique, mouvement spécifique national, …) et à quelle échéance.

## Formation annuelle des enseignants en charge des enseignements spécifiques. L’établissement s’est-il renseigné sur l’existence et les modalités de cette formation ? Certaines SI organisent, par langue et au niveau national, une réunion annuelle d’information et de formation des enseignants (essentiellement de lycée).

[ ]  Oui [ ]  Non

Un budget est-il prévu pour couvrir les frais de déplacement des enseignants concernés à ces formations ?

[ ]  Non [ ]  Oui. Précisez la source de ce budget (établissement, académie…) :

## Dans le cas où il est envisagé d’accueillir un ou plusieurs enseignants mis à disposition par un gouvernement étranger, quelles mesures sont prévues pour son/leur accueil ? (personne contact, logement, cours de français langue étrangère, familiarisation avec le système éducatif français, formalités administratives, etc.)

      (maximum 2 000 caractères)

## Observations concernant les enseignants. Préciser notamment si certains enseignants sont en charge de plusieurs disciplines, ou si leur intervention est financée par plusieurs sources différentes.

## Statuts et qualification des personnels enseignants en charge des enseignements spécifiques. Joindre obligatoirement les CV en langue française. Chaque CV devra mettre en avant les compétences spécifiques de l’enseignant pour le poste. Joignez, le cas échéant, la fiche de poste, le contrat de travail de l’enseignant et/ou une lettre d’engagement.

### Enseignant(s) premier degré

| Nom du professeur | Nationalité | Natif de la langue de la section | Niveaux de classes enseignés | StatutEn cas de statut mixte, choisir la source de financement principale | Situation par rapport au poste d’enseignement en SI | Expériences d’étude ou d’enseignement à l’étranger.Préciser dans quel(s) pays | Le cas échéant : titre ou diplôme le plus élevé acquis dans un pays étrangerPréciser s’il s’agit d’une habilitation à enseigner |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |

### Enseignant(s) en charge de l’enseignement de langue et littérature (second degré)

| Nom du professeur | Nationalité | Natif de la langue de la section | Niveaux de classes enseignés | StatutEn cas de statut mixte, choisir la source de financement principale | Situation par rapport au poste d’enseignement en SI | Expériences d’étude ou d’enseignement à l’étranger.Préciser dans quel(s) pays | Le cas échéant : titre ou diplôme le plus élevé acquis dans un pays étrangerPréciser s’il s’agit d’une habilitation à enseigner |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |

### Enseignant(s) en charge de l’enseignement d’histoire-géographie *dans la langue de la section* (second degré, hors sections chinoises et coréennes)

| Nom du professeur | Nationalité | Natif de la langue de la section | Niveaux de classes enseignés | StatutEn cas de statut mixte, choisir la source de financement principale | Situation par rapport au poste d’enseignement en SI | Expériences d’étude ou d’enseignement à l’étranger.Préciser dans quel(s) pays | Le cas échéant : titre ou diplôme le plus élevé acquis dans un pays étrangerPréciser s’il s’agit d’une habilitation à enseigner |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |

### Enseignant(s) en charge de l’enseignement de mathématiques *dans la langue de la section* (second degré, SI chinoises et coréennes uniquement)

| Nom du professeur | Nationalité | Natif de la langue de la section | Niveaux de classes enseignés | StatutEn cas de statut mixte, choisir la source de financement principale | Situation par rapport au poste d’enseignement en SI | Expériences d’étude ou d’enseignement à l’étranger.Préciser dans quel(s) pays | Le cas échéant : titre ou diplôme le plus élevé acquis dans un pays étrangerPréciser s’il s’agit d’une habilitation à enseigner |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |
|       |       |  |       |  |  |       |       |

# Organisation de la section internationale

## Inscription de la SI dans le cadre d’un cursus cohérent depuis l’école élémentaire jusqu’à la terminale (préciser les SI existantes ou susceptibles d’être créées dans les écoles ou établissements précédant ou suivant les niveaux demandés) :

      (maximum 2 000 caractères)

## Comment est envisagé l’emploi du temps des élèves de la section internationale ?

[ ]  Ils seront regroupés dans une classe pour l’ensemble des cours.

[ ]  Ils seront regroupés uniquement pour les enseignements spécifiques.

## Le conseil d’école/conseil d’administration de l’établissement a-t-il validé cette demande de section internationale ?

[ ]  Non. À quelle date le vote est-il prévu ?       [ ]  Oui. À quelle date ?

## Préciser la composition et le fonctionnement du Conseil de section internationale dans l’école ou l’établissement (articles D 421-137 et suivants du Code de l’éducation) :

      (maximum 2 000 caractères)

## Une participation financière pour les enseignements spécifiques est-elle demandée aux familles ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si Oui, préciser :

- le montant annuel approximatif de cette participation et sa destination :

- les garanties offertes aux familles qui disposent de moyens financiers réduits afin que leurs enfants puissent être accueillis dans la section dès lors qu’ils auront rempli les conditions requises pour y prétendre :

## Existe-t-il une association liée au fonctionnement de la section (notamment pour le recrutement et la rémunération d’enseignants) ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si Oui, quelle est-elle ?

Préciser les relations de l’école ou établissement avec l’association et les moyens que celle-ci mettra à la disposition de la section. Préciser également s’il existe une convention régulant les relations des services de l’Éducation nationale avec cette association.

## L’établissement dispose-t-il d’une section européenne ou binationale (second degré uniquement) ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si Oui, indiquer le type de section et/ou de programme et les niveaux concernés :

Comment s’articulera la section internationale avec cette section ou ce programme ?

      (maximum 2 000 caractères)

## Quelles sont les possibilités offertes aux élèves étrangers de suivre un enseignement de français langue étrangère (FLE) ou langue de scolarisation (FLSco) ?

      (maximum 2 000 caractères)

## Organisation des enseignements spécifiques

### Premier degré :

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement *de* et *en* langue de la section ?

L’enseignement de/en langue de la section :

[ ]  S’ajoute (au moins partiellement) aux horaires normaux d’enseignement (24h hebdomadaires)

[ ]  Est intégré aux horaires normaux d’enseignement (24h hebdomadaires)

[ ]  S’ajoute à l’enseignement d’une autre langue vivante

[ ]  Remplace l’enseignement de langue vivante dans le premier degré

### Premier degré - Est-il prévu de dispenser certaines disciplines dans la langue de la section ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si Oui, indiquer lesquelles et les modalités (horaires, etc) de cet enseignement

      (maximum 2 000 caractères)

### Second degré - Horaires globaux :

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement de et en langue de la section (inclure les horaires de DNL, de langue et littérature et, le cas échéant, de LV1 s’il s’agit de la même langue que la langue de la section) ? *Distinguer au besoin par classe*

### Second degré - Langue et littérature :

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement de langue et littérature ? *Distinguer au besoin par classe.*

Quel est le statut des langues vivantes 1 et 2 par rapport à la langue de la section ?

[ ]  Les élèves de la SI étudient une LV1 et une LV2 différentes de la langue de la section

[ ]  L’enseignement de langue et littérature intègre les horaires de LV1 pour les élèves de SI

[ ]  La langue de la section est la même que la LV1 mais il s’agit de deux enseignements différents

Dans ce dernier cas

* préciser le nombre d’heures hebdomadaires consacrées à la LV1 outre les enseignements de langue et littérature :
* préciser si l’enseignant est le même en langue et littérature et en LV1 :

### Second degré - Discipline non linguistique (DNL) :

Quel volume horaire hebdomadaire sera consacré à l’enseignement de la DNL dans la langue de la section ? *Distinguer au besoin par classe.*

En histoire-géographie, quel volume horaire hebdomadaire sera consacré à l’enseignement en langue française ? *Distinguer au besoin par classe.*

### Est-il prévu d’enseigner d’autres disciplines dans la langue de la section ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si Oui, indiquer lesquelles et les modalités de cet enseignement

      (maximum 1 500 caractères)

# Contexte dans lequel s’inscrit la section internationale

## Inscription de la SI dans le contexte socio-économique local : présence d’un organisme ou centre de recherches international, présence d’entreprises étrangères, présence d’une communauté étrangère, projet international d’une collectivité territoriale. Joindre un courrier ou toute pièce justificative.

      (maximum 1 500 caractères)

## Inscription de la section dans la politique académique :

      (maximum 2 000 caractères)

## Existe-t-il un conseil académique des sections internationales (article D421-143 du Code de l’éducation) ?

[ ]  Oui [ ]  Non

## Quelles mesures ont été envisagées pour assurer la valorisation de la section internationale auprès du public ? (place prévue pour la SI dans le site internet et autres support de communication de l’établissement)

      (maximum 2 000 caractères)

## Activités et partenariats renforçant le lien de la section avec la culture du pays partenaire de la section :

      (maximum 2 000 caractères)

## Quelles mesures ont été envisagées pour assurer le rayonnement de la section internationale sur l’ensemble de l’école/établissement/académie ?

      (maximum 2 000 caractères)

# Observations ou tout élément spécifique que vous souhaitez faire valoir auprès de l’administration centrale

Date :

Cachet et signature du directeur d’école ou IEN de circonscription / du chef d’établissement :